nous dira. Il y a à Vienne un M. de Beust dont la politique n'est pas claire, et nous ne saurons que plus tard s'il a été la dupe ou le compère de M. de Bismark.

Il s'est passé vendredi un fait grave sur lequel les avis diffèrent. Au Sénat, M. Delangle, procureur-général, et rapporteur a declaré que la pétition n° 600 était si grossière, si mensongère, si insultante, que si elle recevait la publicité de la tribune l'auteur devrait être poursuivi correctionnellement. C'est la première fois, je crois, que cette opinion se trouve exprimée. Nous ne savions pas qu'un homme pût être poursuivi devant les tribunaux si sa pétition se trouvait rapportée devant le Sénat. Il faut supposer pourtant qu'elle est conforme à la légalité, puisque c'est M. Delangle qui s'en est fait l'éditeur.

Plusieurs avocats du barreau algérien protestent par leur adhésion à une consultation de Me Poivre, contre le maintien en Algérie du régime de 1852 en matière de presse.

L'orage d'hier soir et la pluie qui est tombée pendant la moitié de la journée ont rafraîchi l'air. Paris n'est plus tout à fait une fournaise.

CH. CAHOT.

La synthèse sociale.

Sous ce titre, le *Moniteur industriel* publie un article que nous croyons devoir reproduire, tout en faisant certaines réserves que nos lecteurs comprendront facilement :

Nous assistons depuis vingt ans à une transformation économique ; il y a dans cette évolution un grave danger, l'esprit de synthèse y fait complètement défaut.

Depuis trop longtemps déjà la critique a absorbé les forces intellectuelles des écrivains; au lieu de chercher à perfectionner les rouages sociaux, on a cherché à les détruire. La liberté pour les uns, l'autorité, pour les autres devaient tout résoudre. Les faits se sont produits et, aujourd'hui comme il y a vingt ans, nous voyons le paupérisme se développer dans nos grands centres industriels, alors que les spéculateurs en quelques instants engloutissent les épargnes des producteurs.

Les gouvernants, les gouvernés n'ont ni synthèse politique, ni synthèse économique. Les uns ne tiennent pas assez compte des aspirations de la nation, les autres, au contraire, se jettent tour à tour dans les bras de la Révolution ou s'inclinent devant la volonté d'un seul homme. Pourquoi les fautes du passé ne servent-elles pas de leçon au présent ? pourquoi les enseignements de l'histoire sont-ils constamment méconnus. Devons-nous éternellement recommencer les mêmes expériences sans profit pour personne ? Le progrès serait-il un vain mot, et les peuples sont-ils destinés à s'incliner devant l'ambition de quelques hommes ?

Il faudrait avoir bien peu de foi dans l'avenir des sociétés pour répondre affirmativement à ces questions. Les peuples peuvent traverser des crises terribles, peuvent même disparaître, mais les autres peuples profitent des progrès accomplis et l'humanité marche sans cesse vers de nouvelles améliorations.

Toutefois, il faut le reconnaître, les sociétés, sous le double rapport politique et social, traversent une crise dont les gouvernants et les gouvernés sont responsables ; partout il semble qu'une commotion terrible va éclater, les nations inquiètes se demandent si leurs chefs ne sont pas les auteurs des erreurs financières commises ; elles voient l'Italie, l'Autriche, accepter LA BANQUEROUTE comme suprême remède, les autres pays contracter de nouveaux emprunts, le nombre des soldats augmenter la paix armée imposer à tous de lourds sacrifices. Les gouvernants, pour assurer la durée de leur règne, ne connaissent qu'un moyen, la réorganisation militaire. Là n'est pas seulement le danger, il y a parmi les classes considérées jusqu'ici comme inférieures, des symptômes qui indiquent une tendance vers une situation morale et matérielle, autre que celle du présent. Malheureusement, au nord comme au midi de l'Europe, à l'est comme à l'ouest, il semble que la centralisation doive tout absorber ; d'un autre côté, au lieu de chercher une voie de salut dans une plus sage organisation politique et sociale, la critique est seule acceptée et aucune synthèse n'est formulée.

Prenons un exemple : la France.

Peut-on nier que la petite industrie est écrasée par quelques grandes manufactures ? Peut-on nier que l'abaissement des taxes des douanes n'a nullement profité au consommateur et a ruiné les producteurs ? Peut-on nier que la *féodalité* industrielle tend à se constituer ? Peut-on méconnaître la crise que nous traversons ?

Le mal est grand ; est-il irréparable ? Non. Il est nécessaire que la synthèse sociale s'affirme, il est utile que les producteurs de toutes conditions se groupent, afin de défendre leurs intérêts moraux et matériels ; la responsabilité doit être proportionnée à l'autorité, les risques aux avantages.

En résumé, à une époque sans synthèse doit en succéder une autre où les droits seront égaux aux charges. Enfin nous pensons qu'une organisation politique et sociale succédera à la période de privilèges et d'anarchie, qui mène actuellement les peuples à la ruine et à la Révolution.

L. CARRÉ.

CHRONIQUE DU JOUR.

On nous écrit de Paris :

L'opinion a été vivement excitée en France par le discours récent du comte de Moltke au Reichstag. On sait que le général de Moltke commandait l'armée prussienne à Sadowa, c'est dire combien il est populaire à Berlin ; mais en dehors de ses hautes connaissances militaires, tout le monde se plaît à reconnaître en lui une grande valeur, comme homme et comme homme intelligent dans l'acception la plus générale du mot. Ces conditions spéciales donnent une valeur considérable à l'opinion que le général a émise devant les députés prussiens, alors qu'il a parlé de deux guerres dont la Prusse aurait encore à subir prochainement l'épreuve. De ces deux guerres, l'une serait vraisemblablement amenée par les difficultés en Orient, l'autre par la rivalité de la Prusse et de la France. Un autre passage de ce même discours trahit assez librement qu'elles sont les prétentions d'un certain parti en Prusse. La paix et l'équilibre, dit à peu près le général de Moltke, ne sont possibles en Europe, qu'autant qu'une puissance aura acquis sur les autres une incontestable supériorité, et c'est à l'Allemagne seule qu'est réservé cet avenir. Quoique le général ait ajouté prudemment que ce n'est pas du côté de la Prusse que viendra l'agression, on ne peut se refuser à constater que les partisans de la guerre lèvent déjà hardiment la tête à Berlin. On reconnaît déjà à l'étranger que M. de Bismark n'est plus dans son cabinet et au nom de la paix européenne que sa politique était de ménager, on regrette que le chancelier de la Confédération ait dû quitter, ne fut ce que pour un temps limité la direction des affaires.

« En face de ces déclarations faites en plein parlement allemand, à quoi doit-on s'attendre, pour l'automne, et lorsqu'en France, à M. Rouher qui réclame la dissolution prompte et le renouvellement de la Chambre, le maréchal Niel répond par ce mot laconique : « La guerre avant les élections. »

—

La commission de l'appel des 100,000 hommes sur la classe de 1868 a adopté hier le chiffre du gouvernement, en repoussant les amendements qui proposaient de le réduire à 80,000.

On parle d'un amendement de la commission pour une nouvelle réduction du maximum de la taille des hommes appelés à faire partie du contingent. Cette modification sera, dit-on, repoussée par le gouvernement.

Quant aux fils d'étrangers nés en France, et qu'il s'agit de soumettre à la loi du recrutement, le gouvernement doit mettre la question à l'étude pour statuer à la prochaine session.

—

Le *Temps* croit savoir que le jeune Milano Obrenovitch a dû quitter Paris, sous la conduite de l'envoyé serbe, M. Ristisch, qui a été chargé de le ramener à Belgrade. D'après les dernières nouvelles de cette ville, les découvertes faites dans l'enquête qui a été ouverte sur l'assassinat du prince Michel tendraient à amoindrir les présomptions de complicité qu'on disait tout d'abord avoir été relevées contre le prince Alexandre Karageorgevitch, lequel se trouverait avoir été plutôt dupe qu'instigateur. En revanche, les proportions du complot paraissent s'étendre, et les arrestations continuent : un sénateur serbe, dont on donne le nom, est impliqué dans les poursuites. On annonce le suicide d'un chef d'escadron, qui s'est ouvert les veines en prison avec un fragment de vitre. Suivant des informations adressées de Belgrade au *Hon*, de Pesth, l'attentat devrait être attribué au comité secret du parti de la Jeune Serbie.

—

On écrit de Vilna, 16 juin, à la *Correspondance du Nord Est* :

« Il est universellement connu que le gouvernement russe a fermé tous les couvents catholiques dans les anciennes provinces polonaises ; mais ce qu'on ignore peut-être et ce que révèle aujourd'hui la chronique de la *Gazette de Moscou*, c'est le vandalisme avec lequel ce gouvernement travaille soit à détruire, soit à dénaturer complètement les richesses littéraires et archéologiques du pays.

« On a confisqué dans les couvents catholiques jusqu'à 200,000 volumes, et on s'est emparé du musée archéologique fondé à Vilna par le comte Fyszkiewics.

« Le général Kaufman, le digne successeur de Mouraview, a dépensé 17,000 roubles (68,000 fr.) pour la réorganisation c'est-à-dire pour la russification du musée archéologique de Vilna. »

Pour toute la chronique du jour : A. DORNEUIL.

Le trésor de la maison.

Nous avons si souvent à constater l'apparition de livres pour le moins inutiles, que nous nous empressons de recommander très-vivement à nos lecteurs un ouvrage qui nous parvient et auquel le succès le plus légitime est assuré.

C'est le *Trésor de la maison* par Mme la comtesse de Bassanville. Or, chacun sait qu'en fait d'ouvrages d'une utilité vraiment pratique, Mme de Bassanville s'est acquis une grande et juste reputation.

Aux femmes véritablement économes, à toute mère de famille sérieuse, cet ouvrage nous paraît indispensable. En effet, c'est un manuel essentiellement pratique; c'est un guide sûr dans toutes les circonstances où une maîtresse de maison, une mère de famille a à faire sentir son action.

La première partie (*Guide des femmes économes*) initie à tous ces secrets qui permettent de faire dans le monde bonne et honorable figure avec peu d'argent.

Avez-vous à choisir une habitation ; à monter votre maison depuis les plus humbles objets jusqu'aux meubles les plus sérieux ; vous faut il choisir des domestiques; faire des provisions; partir à la campagne, en revenir; vous vêtir ; remonter votre lingerie; ordonnancer votre repas ; etc., etc., prenez le TRÉSOR DE LA MAISON ; vous y trouverez sur l'article précis qui vous occupe le conseil le plus sûr, le plus clair, le plus pratique, le plus complet qu'il soit possible de desirer.

A vous, Mesdames, qui avez ou qui allez avoir des enfants, est consacrée la seconde partie de l'ouvrage; c'est le *Guide des mères de famille*.

Madame de Bassanville s'adresse à la jeune femme dès qu'elle peut caresser la douce espérance de devenir bientôt mère; elle lui parle d'elle tout d'abord et lui indique les soins qu'elle doit prendre pour amener à bien son précieux fardeau. Puis, elle lui fait traverser les moments de douleur si bien payés par la vue du cher petit être qui en est cause.

Des renseignements complets guident ensuite la jeune mère durant les premiers temps qui exigent tant de prudence. Puis le baby occupe seul l'auteur; il parle avec détail de la nourrice, du sevrage, de la dentition, des accidents qu'elle peut occasionner, de l'alimentation, des premières maladies de l'enfance, de ce que l'on doit faire, de ce qu'il faut éviter, en un mot, Mme de Bassanville se fait l'auxiliaire des jeunes mères inexpérimentées.

Enfin l'ouvrage se complète par un excellent petit manuel d'éducation morale. Là encore, l'auteur prend l'enfant au berceau et le conduit pas à pas jusqu'au moment où il peut ou doit être livré à des mains étrangères.

Tel est, en deux mots, le plan du livre ; il nous paraît excellent, éminemment utile, et nous réitérons notre recommandation de tout à l'heure, parce qu'elle est bien l'expression de notre pensée.

L'ouvrage se trouve chez tous les principaux libraires ; (à Roubaix, J. Reboux, rue Nain) ; pour le recevoir *franco* adresser 4 fr. 50 en mandat-poste à Brunet, éditeur, 31, rue Bonaparte, à Paris.

CHRONIQUE LOCALE

On nous adresse quelques observations sur le retard apporté dans la publication des comptes-rendus du Conseil municipal. Plusieurs abonnés nous demandent, par exemple, pourquoi nous n'avons pas encore reproduit le procès-verbal de la dernière séance qui a eu lieu il y a un mois. Ce retard ne doit pas nous être imputé, car il nous est interdit de publier un procès-verbal avant qu'il ne soit approuvé par le Conseil, et l'on sait qu'il y a parfois un long intervalle d'une séance à l'autre.

Le Conseil municipal se réunissant ce soir, nous espérons pouvoir commencer après demain la reproduction du dernier compte rendu, qui offrira d'ailleurs le plus vif interêt.

Dans son avant-dernière séance, le Corps législatif a voté un projet de loi sur l'exécution de plusieurs chemins de fer. L'amendement suivant avait été présenté par MM. Kolb-Bernard, J. Brame. Des Rotours et Lambrecht :

« Ajouter à la nomenclature du projet la ligne de Somain à Roubaix par Orchies. »

Cet amendement, pas plus que tant d'autres, n'a été pris en considération par la Chambre, mais il a permis à l'honorable député de Douai, M. Lambrecht, de faire ressortir toute l'utilité de la ligne proposée, laquelle mettant nos grands centres manufacturiers en communication directe avec les bassins houillers de la campagne d'Aniche, faciliterait notre approvisionnement de combustible en même temps que l'écoulement de nos produits vers Cambrai et Valenciennes.

On sait d'ailleurs que cette ligne est l'objet d'une demande en concession de la Compagnie de Lille à Valenciennes.

Le projet de loi destiné à sanctionner la convention conclue entre l'Etat et la compagnie du Nord, pour l'exécution du chemin de fer de Tourcoing à Menin, et de Lille à Comines, a été déposé sur le bureau du Corps législatif.

On n'ignore pas que, depuis le 21 courant, les Frères de la doctrine chrétienne ne sont plus chargés de l'enseignement dans les écoles publiques de Lille. Un vote du Conseil municipal imposant le brevet supérieur à *tous* les Frères, même à ceux chargés d'apprendre l'*a b c* aux petits enfants, les a forcés de se démettre de leurs fonctions.

Cette décision a causé à Lille et dans tout l'arrondissement, la plus pénible impression. Les témoignages d'une vive sympathie ont été donnés aux dignes instituteurs.

Dans la distribution des récompenses aux enfants des manufactures, qui a eu lieu dimanche, M. le comte de Melun s'est fait l'interprète des sentiments publics. S'adressant à ses jeunes auditeurs, il s'est exprimé ainsi :

« Votre conduite, vos progrès seront la plus précieuse récompense de tous ceux qui vous apportent un concours si empressé. Parmi eux, nous ne saurions oublier ceux qui pour la dernière fois assistent à cette cérémonie, ces bons Frères de la doctrine chrétienne, qui ont élevé une grande partie de notre population et qui les premiers ont donné à nos classes de midi une impulsion si favorable. Il ne nous appartient pas d'apprécier ici les motifs d'un départ qui excite de si légitimes regrets, mais placé à la tête d'une commission qui pendant de longues années a été témoin de leur zèle, de leur abnégation, qui a constaté tant de fois le bien qu'ils ont fait dans les écoles dont la surveillance lui est confiée, nous manquerions à notre devoir si nous ne leur témoignions publiquement les sentiments qui nous animent et qui sont partagés par tous les amis de l'instruction populaire. Je ne doute pas que leurs collègues dans l'enseignement, si bon juges en fait de dévouement et de zèle, n'adhèrent à nos paroles.

« Que les Frères reçoivent donc l'expression de nos vifs regrets et de notre reconnaissance. Nous nous plaisons à croire avec les nombreuses familles qui les aiment et leur rendent justice, que des temps meilleurs les ramèneront au milieu de nous et que nous aurons encore la satisfaction d'applaudir à leurs soins.

« Pour vous, mes enfants, qui étiez leurs élèves et que ce départ afflige profondément, vous ne devez pas vous décourager. En restant fidèles aux leçons qu'ils vous ont données, en conservant les pieux principes que vous en avez reçus, vous ferez leur plus bel éloge et vous augmenterez bientôt le nombre déjà si grand de leurs anciens élèves qui sont aujourd'hui l'honneur de notre ville. »

Ces paroles sont la parfaite expression du sentiment public à l'egard des Frères. Nous ignorons de quel esprit est animée la population ouvrière de Lille, mais nous savons que, si par impossible, une proposition semblable à celle qui vient d'être adoptée et mise en pratique dans le chef-lieu, était formulée à Roubaix, elle exciterait, chez les patrons comme chez les ouvriers, un mécontentement général.

Voici le texte du décret sur la démonétisation des anciennes pièces d'argent :

« Les anciennes monnaies divisionnaires de 2 fr. de 1 fr. de cinquante centimes et de 20 centimes cesseront d'avoir un cours legal et forcé entre les particuliers, à partir du 1er Octobre 1868. Ces monnaies seront reçues en acquit de droits ou de contributions par toutes les caisses publiques jusqu'au 31 décembre 1868, elles seront échangées contre d'autres espèces aux caisses publiques qui seront désignées par notre ministre des finances. »

Dans la soirée d'hier, vers onze heures, un jeune ouvrier lamier habitant Roubaix,

---

probable, si je suis assez heureux pour vous faire partager mon opinion. Je regrette d'avoir à dire une chose qui pourrait être regardée comme une désapprobation de la méthode de mes confrères. Cependant je ne puis pas hésiter à exprimer franchement ma pensée tout entière. Ce qu'une première inspection de votre visage m'avait fait soupçonner est devenu palpable pour moi après un plus mûr examen ; on a trop multiplié les saignées, et on les a trop prolongées. Il ne vous reste plus d'autre maladie qu'une anémie, un manque presque complet de sang. La teinte particulière de votre visage et les douleurs nerveuses que vous ressentez à l'estomac et à la face suffisent pour m'indiquer que la pleurésie a fait place à l'anémie, et le sifflement du pouls qu'on entend à l'artère carotide est un symptôme particulier à votre nouvelle affection.

Le malade secoua la tête en signe de dénégation et refusa d'ajouter foi à cette explication.

— Je vous en prie, monsieur Heuvels, dites-moi que, suivant cette opinion, je peux vous prescrire les moyens que je juge convenables pour votre guérison ; si vous repoussez mon secours, je resterai impuissant.

Le malade ne répondant que par un signe de mauvaise volonté, le curé dit à Adolphe :

— Faites selon votre conscience, mon fils ; j'ai le ferme espoir que Dieu bénira vos efforts. Ne doutez pas que M. Heuvels ne suive fidèlement vos prescriptions. Il me l'a assuré solennellement, et je me fais garant de sa promesse.

Le jeune docteur marcha vers un coin de la chambre et tira le cordon de la sonnette :

Presqu'au même instant la servante ouvrit la porte.

— Barbe, demanda le jeune homme, avez-vous du bouillon, de la soupe ?

— De la soupe ? s'écria la servante avec étonnement. De la soupe, pour monsieur ? Est ce qu'il va manger ?

— Répondez-moi, Barbe.

— Il y a de la soupe d'hier, du bon bouillon ; mais il est froid.

— Réchauffez-en vite une tasse, un peu plus que tiède, et apportez-la moi. Ensuite vous couperez en petites tranches un gros morceau de viande de bœuf, et vous les laisserez bouillir dans un peu d'eau jusqu'à ce que la viande soit presque réduite à rien. Vous comprenez, un fort bouillon ?

Oui, oui, monsieur, murmura la servante avec une joyeuse surprise, pendant qu'elle descendait les degrés en toute hâte.

Adolphe retourna dans la chambre et attira le chirurgien près d'une table. Il tira alors de sa poche un petit livret, délibéra un instant avec son confrère, et dit tout en écrivant sur un petit morceau de papier les remèdes qui devaient être employés.

— Le fer est notre principale ressource ; nous emploierons un mélange de sous-carbonate de fer et de gentiane ; nous emploierons en même temps les frictions pour agir sur la peau et lui rendre ses fonctions.

— Je vais descendre pour préparer les médicaments dans la pharmacie de M. Heuvels, dit le chirurgien en prenant la petite ordonnance. Je ne sais pas confrère, mais, en vérité, je crois que nous sauverons notre malade. Déjà depuis avant-hier, j'ai demandé si nous ne ferions pas bien de cesser les saignées, dans la crainte de provoquer une anémie grave ; mais les deux docteurs n'ont tenu aucun compte de mon observation. Je suis bien partisan de leur système, mais ils le poussent trop loin.

En parlant ainsi, il s'était rapproché de la porte, et il se mit à descendre l'escalier, juste au moment où Barbe paraissait avec son bouillon.

Adolphe lui prit la jatte des mains.

— O monsieur Valkiers, par commisération pour l'inquiétude de mademoiselle, dites-moi une bonne parole, demanda la servante. Sauverez-vous la vie à mon maître ?

— Je l'espère fermement, répondit-il. Consolez Adeline, donnez-lui du courage, — pas trop cependant ; soyez prudente, Barbe.

— Ah ! Dieu soit loué ! s'écria la servante en se précipitant par les degrés les mains levées.

Adolphe s'avança vers le lit avec la jatte de bouillon, en goûta lui-même une cuillérée pour s'assurer qu'il n'était pas trop chaud, et approcha ensuite la tasse et la cuiller de la bouche du malade.

— Qu'est-ce que cela ? s'écria celui-ci avec une force étonnante, provenant de l'excès de son indignation. Du bouillon, à moi ? Insensé ! Ah ! si le maître des maîtres, si Bronssais pouvait se lever de sa tombe, il retiendrait votre main coupable. Vous voulez donc verser du feu dans mes entrailles !

— Et vos promesses, monsieur Heuvels? dit le curé avec un coup-d'œil pénétrant.

— Eh bien, soit ! gémit le malade ; je me soumettrai, quand je devrais rendre l'âme en prenant cette nourriture échauffante.

Il avala, en effet, en faisant la grimace, une couple de cuillerées ; puis il essaya de refuser ; mais Adolphe ne perdit pas patience et lui remit la cuiller devant les lèvres, en lui disant avec instance :

— Encore, monsieur, encore ; cela vous réconfortera.

Et, lorsqu'il cessa de lui offrir le bouillon pour lui permettre de prendre haleine et ne pas le fatiguer, il demanda d'une voix douce :

— N'est-ce pas, honoré confrère, que cela vous fait du bien ?

Le mot confrère blessa profondément M. Heuvels ; il répondit avec un regard courroucé :

— Du bien ? Cela me brûle l'estomac.

Adolphe secoua la tête d'un air découragé ; il voyait avec peine que M. Heuvels, pour lui être désagreable, niait même la vérité ; car le jeune homme était certain que le bouillon qu'il venait de prendre lui avait fait éprouver un sentiment de bien-être.

Malgré la résistance du malade, Adolphe allait lui faire boire quelques cuillérées ; mais la porte s'ouvrit tout à coup, et Adeline entra dans la chambre derrière le chirurgien ; elle s'élança vers son père avec une explosion de joie, se pencha sur le lit et s'écria avec égarement, après avoir embrassé M. Heuvels :

— Mon père, mon cher père, vous guérirez !... Oh ! non, ne soyez pas fâché contre moi ; pardon ! L'heureuse nouvelle me rend folle. Je ne pouvais plus rester en bas ; j'étais si impatiente, que mon cœur battait à se rompre dans ma poitrine. — Ne vous l'avais je pas dit ? Mon espoir ne m'a pas trompée. C'était une inspiration, la voix qui me criait qu'Adolphe serait votre sauveur.

A ces derniers mots, M. Heuvels parut entrer dans une rage fébrile ; il rassembla ses forces, montra la porte d'une main tremblante, et dit avec l'action d'une émotion pénible

— Sortez, sortez, Adeline ; je vous en conjure, quittez cette chambre. Vous ici, en sa présence ? Vite, ôtez-vous de mes yeux, ou je succombe à mon indignation.

Un cri perçant souleva la poitrine de la jeune fille, et elle s'enfut de la chambre épouvantée.

Le malade, encore tremblant, dit au curé et à Adolphe :

— Vous êtes donc sans cœur, sans pitié pour moi ? Je veux tout faire, tout endurer ; mais que M. Valkiers s'en aille maintenant ; qu'il sorte de ma maison, sa vue me fait souffrir ! Ah ! je me sens mourir !...

Et, en effet, sa tête retomba sans force sur l'oreiller, et ses traits livides se détendirent comme ceux d'un cadavre.

Adolphe s'élança vers le lit, écarta l'oreiller pour mettre la tête du malade plus bas et s'écria en gémissant :

— Hélas ! cela était à craindre ! Aidez-moi, aidez-moi, monsieur Van Hoof ! Un évanouissement peut lui coûter la vie.

Tous les deux lui frottèrent les tempes et les mains avec de l'eau froide, et s'efforcèrent de lui faire reprendre connaissance en lui faisant respirer un petit flacon. Il se passa quelques instants avant que le cœur du malade battit de nouveau.

HENRI CONSCIENCE.

La suite au prochain numéro.